

Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005
 Vérification générale périodique



Client

ENCHERES MAT
 IMPASSE DE TOULOUSE
 ZI DE TAVERNIE
 31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT
 BRUGUIERES

Identification de l'équipement

Marque :	HEP INDUSTRIE	Modèle :	TELECOM 20
Type :	BRAS RIGIDE	Année :	2 020
Marquage :	CE		
N° Constructeur :	158		
Porteur :	RENAULT		
Immat. / châssis :	FR986RY		
N° Client :	1629841		
CMU en daN :	4 000		
Compteur :	1952 H		

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
 Mise à disposition de la notice d'instructions : Non
 Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non
 Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non
 Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non
 Carnet de maintenance mis à disposition : Non
 Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
 Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui
 Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier.

Récapitulatif des observations

- 1 Impossibilité de mettre en marche la prise de force - *Trouver l'origine et y remédier*
- 2 Essais en charge non réalisés suite au problème de prise de force
 Contrôle visuel seulement - *Faire réaliser les essais en charge avant toute opération de manutention*

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

